

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

4 mai 2010

ENGAGEMENT NATIONAL POUR L'ENVIRONNEMENT - (n° 2449)

Commission	
Gouvernement	

**SOUS-AMENDEMENT**

N° 1620

présenté par  
M. Piron-----  
à l'amendement n° 297 de M. Demilly  
-----

à l'ARTICLE 3 BIS A

À l'alinéa 3, après la première occurrence du mot :

« en »,

insérer les mots :

« situation de ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Clarification rédactionnelle.